

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 novembre 2010

**OBJET : Fonds local d'aide
aux jeunes en difficulté**

Délibération N°3

Rapporteur : Mme ANTOINE

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil Municipal que le règlement concernant le fonds local d'aide aux jeunes en difficulté a été établi par l'assemblée départementale, la gestion administrative et financière étant confiée aux missions locales.

Comme les années précédentes, il y a lieu de déterminer la participation de la Ville à ce fonds pour 2010.

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de suivre l'avis de la commission Affaires Sociales qui, lors de sa réunion du 16 février 2010, a proposé une participation de la Ville de 3 100,00€.

Les crédits nécessaires ont été ouverts au budget primitif 2010.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de MEURTHE ET MOSELLE le 16 Novembre 2010.

Extrait conforme

Le Maire,

Jean-Paul MONIN

+